

Profil de la plage du Lydia, Commune du BARCARES

Date d'élaboration du profil: 30 septembre 2010

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade:	Plage du Lydia	Nature:	eau de mer
Commune:	Le Barcarès	longueur:	2300 m
numéro INSEE :	66017	largeur mini/maxi:	20m / 60 m
département:	Pyrénées orientales	pente:	1%
région	Languedoc Roussillon	baignade aménagée	2 postes de secours (n°1 & 2)
Personne responsable de l'eau de baignade:	Mme le Maire / M. Daniel HENRIC, adjoint délégué	localisation des points de prélèvements ARS	X Y
Périodes d'ouverture :	15 juin/15 septembre	plage Lydia (PS n°2)	657 864 1 758 621
Heures de surveillance:	11h00/18h30		
Fréquentation moyenne journalière :	3000 baigneurs		
Accessibilité personnes handicapées:	niveau poste de secours		
Accessibilité aux animaux:	non		

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années)

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Classement	Excellent 	Excellent 	Excellent 	Excellent 	Excellent 

Classement en vigueur jusqu'en 2012 A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité

Classement utilisé depuis 2013: Qualité excellente, qualité bonne, Qualité suffisante, qualité insuffisante

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant

date	type de pollution	origine de la pollution	interdiction de la baignade
	pas d'épisode connu		

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			plans d'actions	
principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	procédure	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Dysfonctionnement lourd d'une STEP (St Laurent/Claira/ Torreilles) et arrivée d'effluents via l'exutoire de l'agly	**	7500 m	télésurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	contrôle analytique et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	
Dysfonctionnement PR pluvial ou STEP du Barcarès dans l'étang et pollution via l'exutoire du port	*	3500 m	télésurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	contrôle analytique et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	curage systématique des réseaux pluviaux avant saison balnéaire
pollution industrielle (fuite cuve polyester, fuite gas oil, hydrocarbures etc) zone nautique du port	*	3500m	capitainerie, police municipale	mise en place balisage et pompage selon circuit de gestion de crise	contrôle analytique et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	
Pollution par l'exutoire de l'Agly	*	4500m	pluviométrie/météo(vent de sud est aggravant	surveillance de la qualité bactériologique dee eaux de l'Agly	contrôle analytique et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	autosurveillance des réseaux de Perpignan et des rejets industriels
Pollution par l'exutoire de la Têt	*	12000m	pluviométrie/météo(vent de sud est aggravant	surveillance de la qualité bactériologique dee eaux de la Têt	contrôle analytique et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	autosurveillance des réseaux de Perpignan et des rejets industriels
Déjection animales ou humaines	*	ponctuel	alerte donnée par le surveillant de baignade	balisage de la zone incriminée selon circuit d'alerte	faire respecter les arrêtés d'interdiction concernant les animaux	sensibilisation du public
invasion d'algues, méduses ou phytoplancton	*	ponctuel	alerte donnée par ARS ou surveillant de baignade	drapeau rouge - information du public selon circuit d'alerte	suivi analytique avec arrêté de fermeture si nécessaire	sensibilisation du public
Pollution maritime par dégazage en mer ou accident	*	300 m mini	visuel - alerte donnée par le surveillant de baignade ou préfecture	selon circuit d'alerte	selon procédure d'intervention	
Pollution chimique terrestre au niveau des ponts sur la tet ou l'agly ou grau de l'étang	*	300 m mini	alerte donnée par la préfecture	selon circuit d'alerte	selon procédure d'intervention	interdiction PL transports dangereux

* faible impact
 ** impact significatif
 *** impact important

RB= responsable de baignade